



## BULLETIN MUNICIPAL N° 40 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL

(mois de janvier, février et mars 2024)

### *POINT DE VUE*

Voilà des années que nous entendons les mêmes discours creux prononcés par les pouvoirs maastrichtiens dans le style « c'est moi ou le chaos »; basés sur la peur, le peuple est plutôt tenté de le croire. Les élections européennes se profilent à l'horizon et les mêmes contenance sont observées « pour que la France soit forte, il faut que l'Europe soit forte » ! Il est vrai qu'en matière de démocratie, on peut difficilement faire plus mal; à moins de se rapprocher de régime très démocratique comme la Corée du nord. Le peuple n'est jamais consulté sauf pour les élections prochaines mais cela ne représente aucun risque compte-tenu du peu de « pouvoir » accordé au parlement européen. Et pour cause : rappelons-nous de l'histoire de l'Europe dont on loue les prophètes MONET (le vendeur de cognac) et SHUMMAN (dont on ne savait s'il était allemand ou français) mais en oubliant volontairement HALLSTEIN (officier nazi) récupéré par les Américains et devenant, 6 ans après la fin de la guerre, malgré son passé, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du chancelier ADENAUER ! Bon coup oublié par tous les maastrichtiens volontairement ou par ignorance. Avec de tels apôtres on comprend mieux le comportement narcissique d'Ursula von der Leyen Présidente de la Commission Européenne !

N'oublions jamais que si la France est dans un état déplorable c'est bien à cause de l'« UERSS » qu'il s'agisse d'énergie, d'agriculture, d'industrie, d'école, d'immigration (une chance pour les Français de pouvoir se faire massacrer gratuitement).

La macronie nous propose plus d'Europe. Véritable organisation létale n'ayant que faire de l'avis des peuples, tournée exclusivement vers le marché et la mondialisation « heureuse ». Non à cette Europe qui nous étouffe, oui à une Europe des Nations comme l'avait souhaité Charles de Gaulle !

*Votre Maire, Bernard GIRE*

### Sommaire

*Point de vue, Rappel, Réunions du Conseil : page 1*  
*Réunions du Conseil, Etat-civil, La vie des associations, Coordonnées essentielles : page 2*  
*Coup de gueule, Petite annonce, Réunions du Conseil : page 3*  
*Réunions du Conseil, Témoignage, Panneau Pocket, Observation, Prochain relevé des compteurs, Visite du Sénat : page 4*

### *REUNIONS DU CONSEIL*

#### Séance du 15 mars 2024:

**Absent : Olivier VOIRIN**

**Délibération n° 1-2024**

#### Programme des travaux forestiers 2024 - DNF :

Le Maire présente au Conseil le programme des travaux DNF pour l'année 2024 :

#### - Travaux sylvicoles :

- Dégagement manuel de régénération naturelle avec création de cloisonnements - Parcelle 10.r, d'un montant de 4 182,00 € HT,
- Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de plus de 3m, végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre : diamètre moyen < 3cm, maximum de 5cm - Parcelle 11.r, d'un montant de 1 087,50 € HT,
- Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de plus de 3m, végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre : diamètre moyen < 3cm, maximum de 5cm - Parcelle 24.j, d'un montant de 308,00 € HT,
- Dégagement de plantation ou semis artificiel et dépressage avec maintenance des cloisonnements - Parcelles 1.r et 5.r, d'un montant de 1 277,25 € HT,

*Suite page 2*

*Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.*

**- Travaux de maintenance :**

- Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel de la végétation sans mise en peinture - Parcelles 13-14-12 en partie, d'un montant de 368,00 € HT,
- Entretien de parcellaire ou de périmètre : mise en peinture 1<sup>ère</sup> couche - Parcelles 13-14-12 en partie, d'un montant de 331,25 € HT,
- Entretien de parcellaire ou de périmètre : mise en peinture 2<sup>ème</sup> couche - Parcelles 13-14-12 en partie, d'un montant de 268,75 € HT,

**- Travaux d'infrastructure :**

- Réseau de desserte : entretien des accotements et talus 8 passes - localisation : routes forestières du Jonchet, de la Gibecière et piste de la Charmoye, d'un montant de 600,00 € HT

Le Maire demande au Conseil :

- d'accepter les travaux pour un montant de 8 422.75 € HT soit 9 265.04 € TTC, détaillé comme suit :

investissement 6 854.75 € HT et fonctionnement 1 568.00 € HT.

- et de l'autoriser à signer le devis avec l'ONF pour ces travaux.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Délibération n° 02-2024**

**Vote du compte de gestion :**

Le Maire, présente le compte de gestion du budget principal pour l'exercice 2023, au Conseil.

Le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le Maire demande au Conseil d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

**Délibération n° 03-2024**

**Vote du compte administratif**

Sous la présidence de l'Adjointe au Maire

DIZIAN Micheline, le Conseil examine le compte administratif communal 2023 ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>Recettes 2023</b>	133.438,35	53.749,15
<b>Dépenses 2023</b>	153.555,28	95.780,01
<b>Résultat 2023</b>	- 20.086,93	-42.030,86
<b>Report 2022</b>	266.964,41	17.195,98
<b>A reporter 2024</b>		- 1.750,00
<b>Résultat cumulé</b>	246.877,48	- 26.584,88

Hors de la présence du Maire Bernard GIRE, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

*Suite page 3*

**ETAT-CIVIL**

**DECES :**

Gilberte PETITCOLIN le 6 mars

**NAISSANCE :**

Aaron SORDI le 21 janvier

**Note importante: seules les personnes dont la Mairie a eu connaissance de l'événement figurent sur cet état civil.**

**LA VIE DES ASSOCIATIONS**

**Le Comité des fêtes :**

Le samedi 17 février, à partir de 14h00, les enfants du village, accompagnés des parents, des familles et des amis se sont retrouvés devant l'église pour le défilé traditionnel du Carnaval dans notre village.



Cette manifestation animée, depuis des années, par Adeline TARD n'a pas démerité, bien au contraire lorsque l'on constate la récolte des bonbons particulièrement fructueuse et le nombre de participants.

**La chasse aux œufs :**

Organisée par le Comité des fêtes avec la participation des associations St Martin et l'Amicale brottaise, elle s'est déroulée le dimanche 31 mars au Parc de la Douve à partir de 10h30. Cette fin de matinée a été très appréciée par tous les enfants et leurs familles.



Le Maire et le Président du Comité (Gaël BEAULIEU) sont restés vigilants compte-tenu des menaces terroristes invoquées par le Préfet du département. Notre investissement dans la vidéoprotection constitue une aide, dans ce contexte, particulièrement précieuse.

Textes & photos de Bernard GIRE  
sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : [bernard.gire@gmail.com](mailto:bernard.gire@gmail.com)

Horaires d'ouverture de la Mairie :

le mardi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30

et le vendredi de 8h45 à 12h45

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Site internet : [www.brotte-les-luxeuil.com](http://www.brotte-les-luxeuil.com)

## VRAIMENT PAS COOL !

La qualité des routes de Betoncourt et de Baudoncourt n'est pas ce que l'on fait de mieux pour la circulation de nos véhicules légers.

Il faut savoir que des engins agricoles de plus en plus lourds, pesant plusieurs tonnes, ne contribuent pas à maintenir nos routes et, tout particulièrement ces deux là, en bon état. Nous avons essayé avec nos faibles moyens de « colmater » les nids de poules mais en vain.

Par ailleurs, nos amis agriculteurs doivent aussi pouvoir circuler dans le cadre de leur activité sur ces routes. Ils ont apporté leur contribution notamment l'an passé mais c'est insuffisant.

Dernièrement notre agent technique a procédé au rebouchage de certains trous par apport de ciment et en balisant le chantier sur la route de Baudoncourt. Le résultat ne s'est pas fait attendre comme le montrent ci-dessous les photos !



Certaines personnes probablement un peu trop pressées ont fait fi des cônes de signalisation et n'ont pas hésité à rouler directement sur ces derniers et sur le béton encore frais.

Aussi, j'envisage sérieusement le déclassement de ces routes afin de soulager budgétairement notre Commune et d'éviter que la population soit mise à contribution pour leur réparation.



## PETITE ANNONCE

L'entreprise **BURGEY-COULIN**,  
impasse du jonchet à Brotte-lès-  
Luxeuil est dépositaire de la  
marque **BUTAGAZ**.

Pour tout renseignement appeler  
Ophélie au 03.84.93.76.54



### Délibération n° 04-2024

#### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 :

A Résultat de l'exercice :	- 20.086,93€
B Résultats antérieurs reportés :	266.964,41 €
<b>C Résultat à affecter :</b>	<b>246.877,48 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement :	- 24.834,88 €
E Solde des restes d'investissement à réaliser :	- 1.750,00 €
<b>Besoin de financement :</b>	<b>- 26.584,88 €</b>
Affectations :	266.964,41 €
<b>Report en fonctionnement R 002 :</b>	<b>266.964,41 €</b>

Compte-tenu des éléments ci-dessus, le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'affectation de ce résultat en report de fonctionnement.

*Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité*

### Délibération n° 05-2024

#### Vote des taux de taxes locales 2024 :

Le Maire indique au Conseil, en regard des articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code général des impôts, qu'il convient de voter les taux des taxes locales pour l'année 2024.

Il indique qu'il souhaite maintenir les taux des années précédentes à savoir :

- Taxe d'habitation : 3,80 % (uniquement pour les résidences secondaires)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,00 %

*Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité*

### Délibération n° 06-2024

#### Vote du budget primitif :

Vu le projet du budget primitif 2024,

Vu la délibération n° 19 en date du 27 Mai 2022, concernant l'adoption de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il est rappelé aux membres du Conseil que le Maire est autorisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et pour toute la durée de son mandat, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le Maire demande au Conseil d'approuver le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

BP 2024	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	167 900,00 €	351 222,60 €
Investissement	74 384,88 €	74 384,88 €
<b>Total :</b>	<b>242 284,88 €</b>	<b>425 607,48 €</b>

*Décision du Conseil : 1 abstention (Jean-Luc LAURENT) et 8 POUR*

Suite page 4

**Délibération n° 07-2024**

**Renouvellement de la carte Avantages jeunes :**

Le Maire propose au Conseil de renouveler le dispositif « Carte Avantages Jeunes » au service de la politique enfance/jeunesse de notre Commune.

Le Maire précise que le prix de la carte avantage jeune est de 9 €. Il demande au Conseil d'offrir cette carte aux jeunes de 11 à 25 ans domiciliés sur la commune de Brotte-les-Luxeuil.

**Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**Important : les notes de présentation brèves et synthétiques du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024 sont jointes à la présente lettre.**

**Question diverse :**

Le Maire donne quelques éléments relatifs au **Syndicat des Eaux de Breuches (SIED)** notamment un report bénéficiaire de 284.789,15 €, un prix de l'eau pour l'année 2024 qui passe pour le m3 de 1,28 € à 1,50 € de 0-120 m3, puis de 1,09 € à 1,33 € de 121 m3 à 240 m3 et de 1,00 € à 1,26 € au-delà de 240 m3.

Le prix de la redevance reste inchangé à 30 €.

**Pour être informé en permanence j'utilise :**

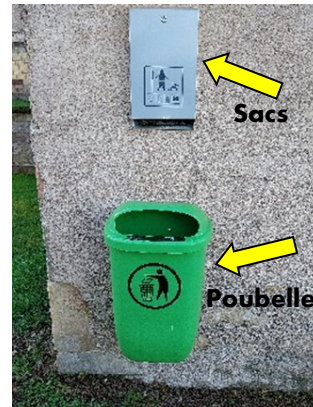


**PANNEAUPOCKET**

« Ma commune dans la poche »

**COMMENTAIRE**

Cette poubelle pour les toutous a été **offerte** par notre ami **Jurgen KOCH-DRAHEIM** propriétaire du château de Brotte-les-Luxeuil. Elle a pour objectif d'attirer l'attention des propriétaires de chiens qui divaguent, font leurs besoins à leur guise, sans perturber leurs maîtres



Elle se trouve sur le mur de l'ancienne distillerie entre l'Eglise et le Château.

Des sacs ad hoc sont à disposition au-dessus de la poubelle. Celle-ci est vidée chaque semaine.

C'est donc gratuit pour tous, il suffit d'avoir un petit peu de respect pour les autres.

Chaque matin les déjections canines du centre du village sont ramassées pour garder un village propre.

J'en appelle à un peu de civisme de la part des propriétaires de chiens.

**TEMOIGNAGE**

Gilberte PETITCOLIN nous a quitté le 6 mars 2024 à l'âge de 95 ans.

Plusieurs décennies à nous servir derrière son comptoir, sans calculatrice et avec son regard bleu magnifique.

On trouvait de tout chez Gilberte, des bonbons, du pain, des boissons, des fruits et légumes frais mais aussi, des bouteilles de gaz, des produits ménagers, de la quincaillerie sans oublier le tabac, les journaux et bien d'autres choses utiles pour chacun.

C'était toujours ouvert chez PETITCOLIN. Les personnes de ma génération ont connu le « TUB » Citroën avec lequel son époux Dédé sillonnait les villages voisins pour commercer.



Je me souviens aussi des beaux et bons gâteaux qu'il faisait, mokas, gâteaux mousseline et de son humour.

Avec Dédé vous étiez l'âme de notre village; je suis nostalgique de ce passé et pour ma part triste de vous avoir perdus



Merci Gilberte pour toutes ces années passées au service de notre village.

Je ne vous oublierai jamais.

*Bernadette BELHOTE GIRE*

**PROCHAIN RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU DU 17 AU 28 JUIN**

**VISITE DU SENAT**

Sur proposition du Sénateur **Alain JOYANDET**, une visite du Sénat peut être organisée dans le courant de l'année.

Pour ce faire, il convient de connaître le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées.

Si cette proposition retient votre attention, merci de m'en informer par téléphone ou par mail au 06.70.48.70.05.